



Paris, le 15 octobre 2009

**MONIQUE
CERISIER-BEN GUIGA**

M. Frédéric Mitterrand
Ministre de la Culture
et de la Communication
3, rue de Valois
75100 Paris

CLAUDINE LEPAGE

ET

Monsieur le Ministre,

RICHARD YUNG

**Sénateurs des
Français
établis hors de France**

Conscients de la gravité de la situation à RFI, et désireux que le conflit ne s'enlise pas au détriment de toutes les parties concernées, nous vous sollicitons après l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris prononcé le 28 septembre afin que, grâce à votre arbitrage, un médiateur social soit nommé, chargé de procéder, dans les meilleures conditions, à l'étude effective et complète de toutes les possibilités de reclassement de personnels de RFI au sein de l'audiovisuel public.

Des mesures nous apparaissent immédiatement nécessaires telles que la décision immédiate d'un moratoire du plan social d'entreprise à RFI ainsi que la mise en place d'une commission chargée de gérer les demandes de départs volontaires et de faire le point sur les départs à la retraite possibles.

Nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Ministre, d'user de votre influence pour que soit élaborée une solution satisfaisante pour les salariés de RFI et qui ne lèse plus les auditeurs français, francophones et francophiles de cette radio à travers le monde.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de votre attention et vous exprimons l'expression de notre haute considération.

Monique Cerisier ben Guiga

Claudine Lepage

Richard Yung